



LA CHARTE

DE LA SEMAINE DE LA SOLIDARITE INTERNATIONALE



Ces principes constituent le cadre de référence qui régit et relie les différents acteurs et organisateurs de la *Semaine de la solidarité internationale* répartis sur le territoire français et qui s'investissent dans cette opération commune et solidaire.

La *Semaine de la solidarité internationale* est un grand rendez-vous, national et décentralisé, de sensibilisation à la solidarité internationale et au développement durable. Elle participe à l'Éducation au développement et à la solidarité internationale.

LA SEMAINE A POUR OBJECTIFS DE :

- **PROMOUVOIR LES VALEURS** portées par le texte « Qu'est-ce que la solidarité internationale pour la *Semaine de la solidarité internationale*? » (à lire sur www.lasemaine.org)
- **INFORMER SUR LES ENJEUX** de la solidarité et de la coopération internationales et ainsi favoriser l'esprit critique
- **DONNER UNE PLUS GRANDE VISIBILITÉ** à la solidarité internationale, ses acteurs et leurs actions, ses thématiques, auprès de tous les publics et dans tous les lieux de vie
- **VALORISER LA DIVERSITÉ** des thèmes et des formes d'expression de la solidarité internationale
- **ENCOURAGER LE PARTENARIAT** entre tous les acteurs de la société pour construire un monde plus juste et plus solidaire
- **DÉPASSER LES CLICHÉS ET LE MISÉRABILISME**

POUR CONCOURIR À CES OBJECTIFS, LES ACTIONS MISES EN PLACE PAR LES ACTEURS LOCAUX DEVRONT :

1. **PORTER DES MESSAGES** en accord avec les valeurs de la *Semaine de la solidarité internationale*
2. **SENSIBILISER** de manière explicite et pédagogique aux enjeux de la solidarité et de la coopération internationales
3. **INCITER LES PARTICIPANTS** à devenir des citoyens actifs et solidaires en leur proposant des pistes d'actions concrètes pour agir en faveur de la solidarité internationale
4. **NE PAS UTILISER DE CLICHÉS OU LE MISÉRABILISME**
 - en préservant la dignité humaine :
« Les illustrations ne doivent pas exploiter abusivement l'image de la détresse humaine. La dignité des personnes représentées doit être respectée quel que soit le lieu géographique de diffusion. »
(extrait de la Charte de Déontologie du Comité de la Charte - www.comitecharte.org)
5. **NE PAS AVOIR COMME OBJECTIF PRINCIPAL LA COLLECTE DE FONDS OU TOUTE AUTRE FORME DE COLLECTE**

La participation aux frais ou la vente peut toutefois être utilisée si elle se limite à n'être qu'un moyen pour financer tout ou partie de l'action locale dans le cadre de la *Semaine de la solidarité internationale*
6. **FAIRE L'OBJET D'UN COMPTE RENDU MIS À LA DISPOSITION DE TOUS LES ACTEURS.**

La Semaine de la solidarité internationale

**CHANGER LE MONDE, C'EST POSSIBLE !
Tous les jours, près de chez soi !**

OSONS LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE !

**Du Nord au Sud,
d'Est en Ouest, tout est lié.
Une décision prise en un point de la planète
peut avoir des conséquences pour tous.**

**PLUS D'UN MILLIARD DE PERSONNES DANS LE MONDE SOUFFRENT
DE LA FAIM ET PRÈS D'UN MILLIARD VIVENT DANS DES BIDONVILLES...**

La pauvreté ne cesse d'augmenter et les inégalités se renforcent bien que les richesses se multiplient. Alors que la mondialisation accroît l'interdépendance entre les pays et que des choix politiques et économiques continuent de mettre la planète en péril, la solidarité internationale est plus que jamais nécessaire. Celle que nous défendons se base sur le partage et la réciprocité, non sur l'assistance ou le paternalisme, et laisse les populations maîtresses de leur destin. Elle doit être portée par tous : associations, pouvoirs publics, entreprises, syndicats, citoyens... Elle prend différentes formes et ne se limite pas aux dons ou aux actions dans les pays en développement. Il est indispensable d'agir également sur les causes des inégalités au Nord comme au Sud.

**La solidarité internationale est un acte
politique et réfléchi. C'est aussi une nécessité
pour construire un monde plus juste !**

**un acte
politique**

**un acte
nécessaire**

**un acte
réfléchi**